5.2.7 - Le petit baron et Rosmadec (n° 48)

Ar Rosmadek ha Baron Huet - Tome I, p. 366 et p. 374 - Malrieu 36.

Luzel présente ce chant comme un *guerz historique inédit.*

Si le thème est le même, cette histoire de baron tué par traîtrise et vengé par son fils qui ne se laisse pas abuser par la même fourberie, aucun des deux chants ci-dessus n'est conforme aux deux versions proposées par Luzel dans les "Gwerziou". Le modèle de la traduction n'est pas non plus cet autre texte breton des manuscrits de Luzel,[27] dicté par Marie-Job Kerival à Keramborgne en septembre 1848, assez proche de la première version des "Gwerziou" mais non identique surtout par des différences lexicales;

Le début du chant n°48 adressé au Comité correspond cependant à la variante signalée dans les "Gwerziou" :

Er bloaz mil seiz kant pevarzek	En l'année mil sept cent quatorze
P'oa bet ar stadou en Naonet :	Quand les états furent tenus à Nantes :
-Eomp-ni holl d'ann ofernio,	- Allons tous aux messes,
Ha goude-ze ni 'gombatto ![28]	Ensuite nous nous battrons

Cette variante permet un lien historique avec l'affaire des états de Bretagne au lieu de traiter d'une banale fâcherie de voisinage au sujet de quelques arbres. Le nom du personnage "Guillovélek" est souligné dans la traduction adressée au Comité, sans doute parce qu'il a été mal compris comme cet "Ismadek" que Luzel signale en note comme pouvant être Rosmadec. Ces deux noms propres sont aussi écrits Guillovelek et Ismadek dans un autre manuscrit de Luzel en Breton [29] dont le texte est similaire à celui recueilli auprès de Garandel en 1847, et publié dans les "Gwerziou" sous le titre "Ar Rosmadek ha Baron Huet" où ils deviennent Guillaume le Bélec et Rosmadek, sans mention d'un doute quelconque. Luzel n'aurait-il pas modifié les noms pour la publication ? Il précise dans une note :

> *La famille de Rosmadec tient une large et honorable place dans l'histoire de Bretagne, à différents titres. Je ne suis pas en mesure de déterminer à quel personnage de cette illustre famille se rapporte cette ballade d'allure si fière. Le baron Huët de la seconde version, ne me semble pas être le véritable nom; ce doit être une altération, quoique je l'aie trouvé dans la bouche de plusieurs chanteurs.*

En 1921, Louis le Guennec fit paraître un article à ce sujet dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère :

> *Ce nom est en effet estropié; il faut lire Le Baron de Névet; Les chanteurs trégorrois, auquel ce patronyme n'était pas familier, l'ont défiguré et remplacé sans vergogne par un autre d'origine normande, mais très répandu de longue date dans les régions de Guingamp et de Morlaix. De même, ils ont substitué le nom de Rosmadec, bien connu en basse-Bretagne, à celui d'une maison tout aussi ancienne et fameuse , mais fixée surtout dans les évêchés hauts bretons de Rennes et de Saint-Malo, je veux parler des Guémadeuc.*[30]

Le fait historique duquel s'inspira le gwerz serait le suivant : le baron de Névet s'étant rendu aux états de la province réunis à Rennes en 1616, s'opposa à Thomas de Guémadeuc suite à une question de préséance. Au

---

[27] Fonds Luzel, Bibliothèque municipale de Rennes, microfilm 1 mi 144, cahier III.
[28] *Gwerziou*, tome I, p. 367.
[29] Baron Huet (névet), Fonds Luzel, Bibliothèque municipale de Rennes, microfilm 1 mi 144.
[30] **Malrieu**, *Baron Nevet hag ar Guimadec*, Musique Bretonne n° 23, Janvier 1982, p. 1.

cours du combat ce dernier le frappa traîtreusement à mort avant de s'enfuir au château de Fougères. L'indignation fut générale aux états, le roi s'en mêla, le Baron de Guémadeuc fut emprisonné à la conciergerie et sa tête tomba le 27 septembre 1617 sous la hache du bourreau.

> *Cette tragédie eut un immense retentissement dans la province. La légende s'en empara, et aussitôt la poésie populaire . On ne voulut pas voir dans le châtiment infligé à Guémadeuc l'acte sévère d'un monarque frappant un sujet rebelle. On préfèra raconter que le fils de la victime avait, à peine adolescent, vengé son père en tuant le meurtrier. L'histoire ainsi narrée était plus émouvante et plus belle.*[31]

Comme dans le chant ci-dessus, Jeannédik le Roux (n° 41), la transmission orale des chants populaires a pu s'emparer effectivement d'un fait historique lointain pour le transposer et l'adapter aux personnalités du pays. Luzel pense d'ailleurs lui-même qu'une situation analogue, celle d'un jeune baron tirant vengeance de la mort de son père, se retrouve dans la pièce intitulée Monsieur de Bois-Gilles adressée par le Docteur Roulin et qui fut publiée dans les Instructions du Comité.[32] Monsieur de Bois-Gilles ayant raccompagné deux dames à leur logis, fit la rencontre de monsieur de Vendôme, son grand ennemi qu'il avait humilié devant la jeune reine et devant la reine mère. Le combat s'engagea et Monsieur de Bois-Gilles faillit. Avant de succomber il appela son page :

Va dire à la nourrice
Qu'elle ait soin du petit
Et qu'il tire vengeance
Un jour de ces gens-ci.[33]

On ne retrouve dans ce chant que l'idée de vengeance du père par le fils; le combat semble loyal, et il n'est fait allusion à aucune fourberie de la part du vainqueur.

Malrieu n° 36 - Ar baron lazhet dre drubarderezh - Le baron tué par traîtrise.

- Luzel, Ann aotro Rosmadek, Trégrom, 1854, Gwerziou, tome I, 1868, p. 366.
- Luzel, Ar Rosmadek ha baron Huet, Plouaret, 1847, Gwerziou, tome I, 1868, p. 375.

- De Saint-Prix, Baron Nevet a Gui Madec, Manuscrit (Lesquiffiou-Landevennec).
- De Saint-Prix, Baron Nevet hag Ar Guimadec, Le Diberder, Manuscrit.
- Penguern, Baron Yvet, Manuscrit Penguern (Copie Ollivier), M 93.
- Penguern, Baron Nevet, Manuscrit Penguern (Copie Ollivier), M 95.

5.2.8 - Jeannédik Ar Yudek (n° 47)

Janet Ar Iudek - Tome I, p. 410 - Malrieu 1093.

Luzel précise que ce chant est inédit et le qualifie de sône. Pourtant c'est bien dans les "Gwerziou" qu'il publiera deux versions de cette triste histoire de la fille qui meurt quand celui qu'elle aime se fait prêtre. Le gwerz de Jeanne le Marec et du prêtre le Bihan est construit sur ce même thème et Luzel ne manque pas de rapprocher ces deux chants de celui de Geneviève Rustefan publié dans le Barzaz-Breiz.[34]

---

[31] **Le Guennec**, Musique Bretonne, n°23, p. 9.
[32] *Gwerziou*, tome I, p. 380.
[33] Instructions du Comité, Bulletin du Comité, tome 1, p. 246 à 249.
[34] *Gwerziou*, tome I, p. 422.